

particulièrement bien un pays comme le Canada. Aussi devons-nous travailler sans cesse à cultiver et à répandre l'habitude de la consultation entre les pays de l'OTAN.

Vous en conviendrez sans doute, la consultation politique au sein de l'OTAN a quelquefois laissé à désirer. Il ne faut pas s'en étonner puisque c'est tout un défi que de tenter d'obtenir un consensus entre des nations caractérisées par d'énormes différences de taille, de population, de richesse et de puissance militaire.

Malgré tout, il faut convenir que l'Alliance affiche un palmarès impressionnant au chapitre de la consultation et de la coopération. Le Conseil de l'OTAN et les organes qui lui sont rattachés constituent pour le Canada des mécanismes consultatifs de premier ordre, sans lesquels il lui serait difficile de faire valoir son point de vue sur des questions spécifiques. Les progrès accomplis à ce jour dans l'élaboration de politiques communes par un groupe de gouvernements souverains expliquent eux aussi, et de manière plus que secondaire, pourquoi notre intérêt pour l'OTAN reste très fort.

A l'heure actuelle, parmi les sujets de consultation les plus importants figurent la poursuite d'une détente véritable, la recherche de mesures propres à renforcer la confiance, de même qu'une limitation efficace et bien contrôlée des armements à l'Est comme à l'Ouest. Depuis nombre d'années, les pays membres de l'OTAN tiennent des consultations intensives pour établir la position de l'Alliance sur les réductions mutuelles et équilibrées des forces. Une consultation étroite sera également nécessaire si l'on veut qu'il y ait des progrès à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, dont la prochaine session doit se dérouler à Madrid. Enfin, les consultations en cours à la troisième ronde des négociations sur la limitation des armements stratégiques progressent rapidement; on sait qu'elles portent entre autres sur les questions vitales de la modernisation des forces nucléaires en Europe et de la maîtrise des armements, y compris les armes nucléaires tactiques.

Le Canada espère, bien entendu, que le traité SALT II entrera en vigueur bientôt. Dans mes lettres de juin dernier aux présidents Carter et Brejnev, j'ai indiqué clairement que le Canada appuyait pleinement cet accord parce qu'il contribuait utilement à l'équilibre des forces stratégiques. Une troisième ronde des SALT serait peut-être l'occasion pour les deux parties de non seulement viser des réductions plus substantielles dans les systèmes intercontinentaux, mais aussi de s'occuper, pour la première fois, des forces nucléaires à long rayon d'action sur le théâtre européen. C'est pourquoi l'Alliance doit encourager l'Union soviétique à négocier sérieusement.

Tous les membres de l'OTAN étudient attentivement le récent discours du président Brejnev à Berlin Est. Sa volonté déclarée de réduire les forces classiques soviétiques en Allemagne de l'Est et de poursuivre les négociations sur les mesures propres à renforcer la confiance doit être bien accueillie, voire louangée, comme doit l'être toute initiative susceptible d'apaiser les tensions. C'est dans ce contexte que doivent être analysées et clarifiées les propositions du président Brejnev sur les forces nucléaires de théâtre. Elles semblent en effet permettre la modernisation des moyens soviétiques tout en l'interdisant aux forces de l'OTAN.